



## [Urgent] Besoin informations !

Par **Leviet**, le **13/03/2013** à **17:32**

Bonjour,

je me présente, je m'appelle Hung je suis vietnamien et je vais avoir 18 ans dans un mois. Je suis né à l'étranger (Philippines) et je suis arrivé en France très jeune, 1 an après ma naissance.

Je suis sur votre site car je me pose des questions...

D'abord ça concerne mon titre de séjour pour mineur, il s'expire dans 1 mois. Que dois-je faire ? Je peux demander la naturalisation par décret (J'ai toutes les conditions pour, je vis depuis longtemps, je parle bien le français j'ai eu mon BEP, etc) ou c'est trop tard ?

Ensuite j'ai été me renseigner à la prefecture ils m'ont donné une feuille de "1ère demande enfant entre avant l'age de 13 ans", est-ce bien ça ? Car j'ai un document de circulation actuellement (pour étrangers mineurs).

Puis sur cette feuille il me demande des "justificatifs spécifiques" :

- "Les certificats de scolarité en France depuis l'entrée sur le territoire (ou a défaut, tous les documents établissant de manière probante votre présence en France)", mon ancienne école a été détruite, qu'est ce je pourrais leur donner à la place ? J'ai rien de mes anciennes écoles...

- "Taxe de régularisation d'un montant de 340 € en timbres fiscaux à régler le jour du RDV", j'ai pas très bien compris si vous pouviez m'expliquer !

Je sais c'est long mais bon, désolé !

Je vous remercie d'avance, Hung.

Par **HelpPleaze**, le **14/03/2013** à **00:26**

Je reposte un 2ème message au cas où vous ne l'auriez pas vu mon post...!